

express

Laxou

Démission d'un adjoint au maire

Christian Machin, adjoint au maire de Laxou, a donné sa démission au maire, Laurent Garcia. Il s'agirait d'une démission pour raisons personnelles. Le sujet sera abordé par le maire lors du conseil municipal du 23 juin.



Philippe Claudel s'est prêté au jeu des questions-réponses.

Rencontre

Malzéville : Philippe Claudel à la bibliothèque pour tous

Dans le cadre de leurs journées régionales, les bibliothèques pour tous ont organisé, salle Michel-Dinet, une rencontre avec Philippe Claudel. L'homme du cru. Lui, très décontracté, en a profité pour saluer plusieurs de ses connaissances. Puis, s'est prêté au petit jeu des questions-réponses avec Françoise Pierrat et Yves Issartier. Pour aborder d'abord son autre « métier », celui d'enseignant. Il a choisi d'enseigner le français à la maison d'arrêt de Nancy et dans le centre pour enfants handicapés de Flavigny. « Former les jeunes, c'est un beau métier ! » Pour parler rapidement prix (il y en a tellement, que c'est difficile de ne pas en recevoir), jury Goncourt (avec Chandernagor et Pivot, il se moralise), microcosme culturel parisien (comme en politique, énorme décalage entre la façon de voir des élites et la vie réelle en province). Puis est passé

rapidement sur son métier de réalisateur et sur les adaptations éventuelles de ses romans... « Je n'aurais pas l'idée d'écrire un livre d'après un de mes films. C'est la même chose dans l'autre sens. » Il a plaisanté ensuite à l'évocation de son parcours dans le musée des Beaux-Arts « Au revoir M. Friant », apprenant que la conservatrice proposerait de donner son nom à une salle temporaire... « Ça sent le sapin ! ». Une occasion d'introduire son plus récent roman, « L'arbre du pays Toraja », un arbre vu en Indonésie, dont l'écorce cicatrise sur le corps de très jeunes enfants morts à qui il sert de sépulture. Et questionnement : « Puisque j'ai toujours un lien extrêmement autobiographique avec mes romans, est-ce que je suis un arbre Toraya ? » Une réflexion qui l'amène et doit amener l'Homme à célébrer tous les plaisirs de la vie.

Laxou Après la galerie commerciale du rez-de-chaussée, c'est au tour de la crèche de l'étage d'être remise en cause
Crèche interdite à Grand Frais

Les 400 m² de locaux disponibles au premier étage du nouveau bâtiment situé au bout du parking de Grand Frais, avenue de Boufflers, à Laxou, n'accueilleront pas la crèche interentreprises prévue dans le permis de construire. Agrément refusé !

250 logements sont pourtant en chantier juste à côté de Grand Frais, sur le site de l'ancienne institution Saint-Joseph, ainsi que 13.000 m² de bureaux. Le secteur de la Sapinière, juste au-dessus, ne compte pas de crèche. Des milliers de personnes y travaillent. Les besoins semblent donc exister.

« Le comité d'entreprise d'Auchan Sapinière était intéressé pour réserver quelques berceaux... », assure Nicolas Bouthier, promoteur immobilier du bâtiment. La crèche, d'une capacité de 30 berceaux, devait être réalisée par la société Crèche Attitude, filiale petite enfance de Sodexo.

Avis négatifs

Mais le verdict est tombé : « La caisse d'allocations familiales et le service de protection maternelle infantile du département ont rendu un avis négatif. L'étude réa-



Le promoteur immobilier se retrouve aujourd'hui avec 400 m² de locaux sur les bras, au premier étage.
Photo Cédric JACQUOT

lisée conclut qu'il n'y a pas besoin de crèche dans ce secteur de Laxou. C'est incompréhensible... » déplore Nicolas Bouthier, qui a déjà dû faire face à une décision pour le moins surprenante

de l'administration, lors de la réalisation de la galerie commerciale voisine de Grand Frais.

La galerie retoquée aussi

En juillet 2015, la commission d'aménagement commercial de Meurthe-et-Moselle a, en effet, refusé son projet d'installer des commerces au rez-de-chaussée du bâtiment de 900 m² construit au bout du parking de Grand Frais.

La commission avait estimé que le projet, soutenu par la commune de Laxou, ne respectait pas certaines règles d'urbanisme et n'était pas compatible avec le plan local d'urbanisme. Ce qui avait provoqué le courroux du maire de Laxou, Laurent Garcia.

Nicolas Bouthier avait fait appel de ce refus, et obtenu gain de cause auprès de la commission nationale. Un caviste et un restaurant travaillent maintenant au rez-de-chaussée. Mais aujourd'hui, c'est le projet de crèche à l'étage qui est retoqué.

400 m² sur les bras

La société Crèche Attitude a pourtant modifié son dossier, proposant de créer, non pas une crèche de trente berceaux, mais deux micros crèches de dix berceaux chacun.

Le service de protection infantile du département a validé le projet. Mais pas la CAF !

« Non, je ne crois pas qu'il y ait une cabale contre moi.

La CAF justifie sa décision

► La Caisse d'allocations familiales de Meurthe-et-Moselle justifie sa décision de refus de création de crèche : « On compte 2.953 enfants de moins de 3 ans dans l'agglomération nancéenne, pour 1.526 places offertes en accueil collectif et en accueil individuel. Nous offrons donc 1 place pour 1,9 enfant. Nancy n'est pas un territoire prioritaire. L'agglomération est bien pourvue », assure le directeur adjoint de la CAF 54.

► Et d'expliquer qu'à ces données, « s'ajoutent des difficultés financières dans certaines structures existantes. Il faut être prudent en matière de création de crèche. La société qui portait le projet à Laxou n'avait aucune garantie quant à la réservation des berceaux. Un dossier doit être parfaitement constitué pour être retenu », poursuit le directeur adjoint.

Les crèches étant pour partie financées par la CAF dans le cadre de la prestation de service unique, je pense qu'ils doivent plutôt avoir des problèmes de budget... » estime Nicolas Bouthier.

Le promoteur immobilier se retrouve aujourd'hui avec les 400 m² de locaux sur les bras.

« Tout était prêt pour accueillir la crèche, avec une verrière centrale qui apporte une lumière naturelle. C'est vraiment dommage. »

Le promoteur estime que « cet aléa fait partie des risques, je vais remettre les 400 m² sur le marché ». L'affacturation réservée aux locaux est restrictive. Il ne pourra s'agir que de bureaux.

Philippe MERCIER

724945600

NOS DIFFUSEURS partenaires au quotidien !

TABAC DES 3 VILLES
M^{me} et M. BADIA

vous remercient de votre fidélité

49, avenue de la Libération
54520 LAXOU

une sélection des points de vente du mois !

Maxéville

Meurthe-et-Canal : la participation citoyenne continue

Il embarque avec les seniors pour une journée de croisière le long des coteaux luxembourgeois. Il préside les réunions de quartiers et mène au grand galop les déambulations, secteur par secteur, pour aller à la rencontre des Maxévillois dans le cadre de la participation citoyenne. Il inaugure le forum de la petite enfance... Christophe Choserot est sur tous les fronts. Lors de l'inauguration de la fête des Fraises, il participait à l'auberge espagnole au milieu des habitants. Il a même animé toute la réunion de quartier, organisée dans la nouvelle salle des Cailles-Blanches qui possède sa kitchenette et qui est désormais mise à la disposition des habitants et des associations.

Lors de cette réunion, le maire a surtout annoncé qu'une nouvelle résidence de



Le conseil de quartier aimerait régler le problème des circulations excessives sur le secteur.

standing (de type R + 2) verra le jour sur le site de l'ancienne usine Marcotullio qui déménage à Lesménil.

En tout cas, « le PLU va être

modifié pour privilégier l'habitation plutôt que de l'industriel ».

Autre élément important pour le secteur Meurthe-et-

Canal, le square des Pourpres sera réaménagé pour offrir un lieu de détente et de rencontre pour les habitants. « Nous construisons les pro-

jets avec vous. La participation citoyenne continue à rythmer la vie municipale », a-t-il souligné. Enfin, les habitants ont surtout évoqué les problèmes de stationnement et de circulation, très dense dans le secteur, en demandant, par exemple, des aménagements pour les piétons rue du Crosnes-Prolongé et rue du 8-Mai. Les bas-côtés impraticables en hiver sont source de dangers.

L'adjoint au maire, Olivier Pivel, a rassuré les habitants en leur expliquant qu'il attendait des réponses de la CUGN. Quant aux incivilités liées aux vitesses excessives ou aux sens interdits, la police municipale, représentée par Céline Befve, se dit vigilante mais difficile d'être derrière chaque automobiliste. Le futur boulevard urbain devrait améliorer les choses.

Questions à

Sylvain Thiébaud

Président de l'amicale des donneurs de sang à Essey-lès-Nancy

Aujourd'hui, c'est la journée mondiale du sang décrétée par l'établissement français du sang (EFS) à Paris. Est-ce une bonne chose que d'avoir décrété cette Journée mondiale du sang ?

Oui, elle permet à l'EFS de remotiver les gens qui donnaient et qui auraient tendance à moins donner. C'est aussi l'occasion de solliciter des nouveaux donneurs le 14 juin, chaque année.

Avez-vous ressenti une baisse de dons à Essey ?

Oui. Surtout cette année avec seulement 34 personnes rélevées dont 3 nouvelles. L'ouverture de l'EFS boulevard Lobau à Nancy n'y est pas étrangère avec des facilités d'accès et des heures d'ouverture élargies. C'est bien aussi que les gens aillent donner là-bas. L'important est la continuité dans les dons.



« Prochaine collecte de sang à Essey le 22 août. »

Aujourd'hui, comment se porte l'amicale locale ?

Très bien avec une centaine de fidèles adhérents même si la plupart sont des anciens donneurs. J'en profite pour rappeler que la prochaine collecte de sang aura lieu, le lundi 22 août, à la salle Maringer.

Essey-lès-Nancy

Oppidum : des courses pour tous les niveaux

Mine de rien, d'année en année, les foulées de l'Oppidum prennent de l'ampleur ! Pour la sixième édition, les coureurs sont venus des quatre départements de Lorraine et même d'un peu plus loin que ça.

Il faut dire que les organisateurs des trois municipalités, Essey, Dommartemont et Malzéville, ont voulu rendre leur épreuve un brin plus attractive.

Comprendre qu'un trail de 22 kilomètres a servi

d'ouverture à cette manifestation largement soutenue par le Smecca. Et, à la fin de l'épreuve, c'est le Vosgien Woirpy qui a gagné... comme les années précédentes serait-on tenté de dire !

D'autres courses étaient au programme de ce samedi

un brin chagrin, avec la course des familles, la marche nordique et aussi des courses pour les enfants, qui ont dû braver des conditions météo par moments exécrables !

Entre fortes averses et éclaircies, tous les coureurs ont été vraiment méritants.

Les meilleurs de chaque catégorie ont été récompensés par les élus locaux, dont le maire, Michel Breuille.

Aujourd'hui bien ancrées dans le calendrier des courses hors stade, les foulées de l'Oppidum, nouvelle version, devraient, sans conteste, attirer de plus en plus de coureurs dans les années à venir.

Le concept en pleine nature sur la butte Sainte-Geneviève et les bois environnants séduit des plus petits aux plus grands.

En ce sens, on peut dire un grand bravo aux organisateurs qui ont réussi leur pari de lancer cette course il y a six ans.



Chacun dans sa catégorie, les enfants ont eu aussi leur course.

express

Laxou

Fête de la Musique

Samedi 18 juin, de 17 h à 23 h 50, dans la cour de la Maison de la vie associative et du temps libre. Organisée par l'APEM école de musique de Laxou avec un programme musical de l'ensemble d'élèves allant du classique aux musiques actuelles en passant par le jazz. Buvette, barbecue, glaces et animations diverses.

Malzéville

Activités périscolaires

Pour inscrire ou renouveler l'inscription des enfants aux activités périscolaires et extrascolaires pour la rentrée de septembre, dont la restauration et les NAP, un dossier d'inscription doit être retiré à l'accueil de la mairie, complété et redéposé avant le 30 juin.